

TARIFS MUNICIPAUX

Applicables à compter du 1^{er} Janvier 2023



Délibération du conseil municipal
du 12 Décembre 2022

Salles Municipales

Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2023

ASSOCIATIONS ET HABITANTS DE LA COMMUNE				
	Manifestation à but non lucratif		Manifestation à but lucratif	
	1 Jour	2 Jours	1 Jour	2 Jours
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar	80 € du 01/04 au 30/09	130 € du 01/04 au 30/09	NON LOUÉ	
	105 € du 01/10 au 31/03	180 € du 01/10 au 31/03		
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar + Office	170 € du 01/04 au 30/09	310 € du 01/04 au 30/09	NON LOUÉ	
	195 € du 01/10 au 31/03	360 € du 01/10 au 31/03		
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar + Grande Salle	150 € du 01/04 au 30/09	240 € du 01/04 au 30/09	370 € du 01/04 au 30/09	610 € du 01/04 au 30/09
	190 € du 01/10 au 31/03	320 € du 01/10 au 31/03	410 € du 01/10 au 31/03	690 € du 01/10 au 31/03
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar + Grande Salle + Office	250 € du 01/04 au 30/09	430 € du 01/04 au 30/09	550 € du 01/04 au 30/09	850 € du 01/04 au 30/09
	290 € du 01/10 au 31/03	510 € du 01/10 au 31/03	590 € du 01/10 au 31/03	930 € du 01/10 au 31/03
<u>ROSIÈRES</u>	140 € du 01/04 au 30/09	230 € du 01/04 au 30/09	200 € du 01/04 au 30/09	370 € du 01/04 au 30/09
	165 € du 01/10 au 31/03	280 € du 01/10 au 31/03	225 € du 01/10 au 31/03	420 € du 01/10 au 31/03

Associations locales :

La gratuité totale est accordée deux journées par an.

Les chèques de caution seront demandés avant chaque location.

La Municipalité se réserve le droit de parrainer une manifestation en faisant ou non appel à une association.

La salle George Sand est disponible aux groupements et associations pour des réunions ou des expositions. Elle ne peut pas être réservée par des particuliers.

La consommation de nourriture et de boissons est interdite.

Les chèques de caution :

Deux chèques de caution à l'ordre du Trésor Public sont demandés pour toute occupation d'une salle municipale.

- Le premier de 350 euros (encaissés en cas de détérioration de matériel, perte de clé, ...), peu importe la salle

- Le second en cas de salle / entourage retrouvé non propre (ménage non fait ou très mal fait) :

80 euros pour Rosières et G Philipe : hall + entrée

120 euros pour G Philipe : hall + entrée + office

140 euros pour G Philipe : hall + entrée + grande salle

180 euros pour G Philipe : hall + entrée + grande salle + office

ASSOCIATIONS ET HABITANTS EXTÉRIEURS À LA COMMUNE				
	Manifestation à but non lucratif		Manifestation à but lucratif	
	1 Jour	2 Jours	1 Jour	2 Jours
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar	140 € du 01/04 au 30/09	200 € du 01/04 au 30/09	NON LOUÉ	
	165 € du 01/10 au 31/03	250 € du 01/10 au 31/03		
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar + Office	310 € du 01/04 au 30/09	470 € du 01/04 au 30/09	NON LOUÉ	
	335 € du 01/10 au 31/03	520 € du 01/10 au 31/03		
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar + Grande Salle	280 € du 01/04 au 30/09	510 € du 01/04 au 30/09	370 € du 01/04 au 30/09	610 € du 01/04 au 30/09
	320 € du 01/10 au 31/03	590 € du 01/10 au 31/03	410 € du 01/10 au 31/03	690 € du 01/10 au 31/03
<u>Gérard Philipe</u> Hall + Bar + Grande Salle + Office	460 € du 01/04 au 30/09	780 € du 01/04 au 30/09	590 € du 01/04 au 30/09	890 € du 01/04 au 30/09
	500 € du 01/10 au 31/03	860 € du 01/10 au 31/03	670 € du 01/10 au 31/03	970 € du 01/10 au 31/03
<u>ROSIÈRES</u>	280 € du 01/04 au 30/09	500 € du 01/04 au 30/09	320 € du 01/04 au 30/09	520 € du 01/04 au 30/09
	305 € du 01/10 au 31/03	550 € du 01/10 au 31/03	345 € du 01/10 au 31/03	570 € du 01/10 au 31/03

Associations extérieures :

Les Associations extérieures à la commune ne sont pas prioritaires pour la location
 Tarifs applicables également pour les manifestations commerciales

Les chèques de caution :

Deux chèques de caution à l'ordre du Trésor Public sont demandés pour toute occupation d'une salle municipale.

- Le premier de 350 euros (encaissés en cas de détérioration de matériel, perte de clé, ...), peu importe la salle
- Le second en cas de salle / entourage retrouvé non propre (ménage non fait ou très mal fait) :

- 80 euros pour Rosières et G Philipe : Hall + Bar
- 120 euros pour G Philipe : Hall + Bar + Office
- 140 euros pour G Philipe : Hall + Bar + Grande Salle
- 180 euros pour G Philipe : Hall + Bar + Grande Salle + Office

Tarifs applicables à compter du 1^{er} Janvier 2023

Restaurant Scolaire

	Tarifs/Mois	Tarifs/Repas
Élèves de la commune	38,00 €	
Élèves des communes extérieures	55,00 €	
Repas enseignants		5,00 €

Garderie Périscolaire

Matin : 0,80 euro par 1/2 heure

Soir : 1,30 euros la 1^{ère} 1/2 heure (coût du goûter de 0,50 euro inclus) puis 0,80 euro par 1/2 heure supplémentaire

Occupation du Domaine Public

Seules les terrasses couvertes sont concernées d'où le m² = 6,50 €

Droits de place

- Marché de producteurs et artisans à Rosières : 8,00 € / 5 ml
- Marché de Lunery-Bourg : 2,00 € / stand sans électricité
3,50 € / stand avec électricité
- Marchand ambulant : 3,50 € / stand avec électricité

Tarifs applicables à compter du 1^{er} Janvier 2023

CONCESSIONS Cimetières Lunery - Rosières

	Durées	Tarifs
Concessions	30 ans	90,00 €
	50 ans	170,00 €

ESPACE CINÉRAIRE Cimetières - Lunery II et Rosières

	Durées	Tarifs (concession incluse)
Case au Columbarium	30 ans	260,00 €
	50 ans	390,00 €
<hr/>		
Concession Cave-urne	30 ans	90,00 €
	50 ans	170,00 €

CAVES-URNES :

- Les familles doivent faire construire, à leurs frais, les caves-urnes par les Pompes Funèbres de leur choix.

OPÉRATIONS DIVERSES	Tarifs
INHUMATION - EXHUMATION	
Taxe transfert dans un autre cimetière de la commune	10,00 €
TAXE PASSAGE DANS UN CAVEAU PROVISOIRE	
Droit fixe	30,00 €
Occupation journalière	4,00 €